

Paris le 3 septembre 2008

**Modification du contrat de liquidité contracté avec la société de
bourse Aurel**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Makheia Group à la Société de Bourse Aurel, il a été procédé à deux apports complémentaires :

- 5 000€ en date du 12 juin
- 5 000€ en date du 21 août

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 31 décembre 2007, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 8 619,38€
- 9 022 titres Makheia Group